



# RAPPORT ANNUEL 2019

---

Contribuer au développement humain dans  
un environnement de proximité sain et sûr

## **1. La Fondation d'entreprise Onet et sa mission**

La Fondation d'entreprise Onet a été créée le 24 septembre 2010, pour une durée de 5 ans et autorisée par la Préfecture des Bouches du Rhône selon arrêté pris le 4 octobre 2010. Elle a été prolongée en octobre 2015 pour 10 ans.

La Fondation s'est donnée pour mission de « *Contribuer au développement humain dans un environnement de proximité sain et sûr* ».

Parce que sans logement l'intégration sociale est impossible, Onet a décidé de créer en 2010 la Fondation d'entreprise Onet pour œuvrer contre le mal logement et le sans abris, afin de venir en aide aux plus démunis.

Aider les personnes et les associations qui œuvrent dans le domaine du logement afin d'agir contre l'insalubrité, l'insécurité, le mal être inhérent au mal-logement ; leur apporter le soutien et la connaissance de l'entreprise ... telle est l'ambition de la Fondation d'entreprise Onet.

### **1.1. Le Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration définit la politique générale et les grandes lignes d'action de la Fondation d'entreprise Onet, sur proposition des Présidents.

Elu en son sein par le Conseil d'administration, le Bureau comprend : les Présidentes, le Vice-président, la Secrétaire-Trésorière.

Le Conseil d'administration est ainsi constitué :

- Elisabeth Coquet-Reinier Présidente de la Holding Reinier, Présidente
- Emilie de Lombarès, Présidente du Directoire d'Onet S.A., Présidente
- Gilles Lafon, Directeur Grands Comptes, membre du Directoire d'Onet SA, Vice-Président
- Laurence Acerbo, Directrice Développement Responsable, Secrétaire et Trésorière

Il comprend comme experts externes :

- Dominique Vlasto, adjointe au Maire de Marseille (en charge du Tourisme)
- Jean-Christophe Carteron, Directeur Délégué à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (KEDGE)
- Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé

Après avis du Conseil d'administration exprimé en séance du 12.06.2018, les Présidentes ont nommé Madame Caroline Orofino, Directrice Déléguée de la Fondation d'entreprise Onet. Elle est chargée du fonctionnement régulier, administratif et matériel de la Fondation d'entreprise Onet et assure en permanence une fonction de direction de cette dernière, ainsi que d'assistance et de contrôle du bon fonctionnement des instances de la Fondation d'entreprise Onet.

### **1.2. Le Comité de Fondation**

Le Comité de Fondation a pour fonction de fournir à la Fondation d'entreprise Onet les moyens humains pour réaliser les buts qu'elle s'est assignée. C'est un lieu d'échange, d'information et de réflexion, un levier d'action à la disposition de la Directrice Déléguée et du Conseil d'administration pour l'exécution de ses missions, en particulier la sélection et le suivi des projets.

Le Comité de Fondation est composé de la Directrice Déléguée qui le préside et de membres volontaires appartenant à diverses sociétés du Groupe Onet, représentatifs de ses différentes activités, ainsi que de conseils extérieurs.

## **2. Les événements significatifs de la Fondation d'entreprise Onet en 2019**

En 2019, la Fondation d'entreprise Onet a poursuivi ses actions entreprises depuis plusieurs années dans le cadre de la lutte contre le mal logement et le sans abris.

### **2.1. Journée Solidarité et Logement 2019**

La 9<sup>ème</sup> édition de la Journée Solidarité et Logement, le vendredi 20 septembre 2019, a rassemblé près de 230 bénévoles dont une centaine de collaborateurs sur 9 sites en France. Elle a notamment été le cadre d'actions écoresponsables en matière de traitement de déchets, matériels et peinture.

### **2.2 Le dispositif O'Lien (le camoin-douche)**

Depuis 2017, le dispositif O'lien est exploité par le Samu social de la Ville de Marseille.

Onet SA, détentrice du brevet, a signé un contrat de licence, en 2019 avec la Société Lambert suite à la commande de ce dispositif de la ville de Clermont Ferrand. Il sera mis à la disposition et exploité par une association qui vient en aide aux gens de la rue à la fin du 1er semestre 2020.

### **2.3 Le dispositif Modulomobil (la bagagerie)**

Ce projet est né d'un besoin de créer une structure d'accueil permettant aux personnes les plus démunies de stocker dans un lieu sûr, leur seul sac d'effets personnels.

La première structure pensée par les ingénieurs d'Onet Technologie, aménagée dans des conteneurs composés de casiers et d'isolaires sera implantée en extérieur sur le site William Booth de la Fondation Armée du Salut à Marseille (rue Felix Piat) au cours du 1er semestre 2020.

### **2.4. Les collectes**

En 2019, La Fondation Onet a organisé deux campagnes de collecte :

- une collecte de produits d'hygiène au mois d'avril en partenariat avec des élèves du Lycée Pastré Grande Bastide (Marseille) et de Kedge Business School (Marseille)
- et une seconde à l'occasion de la Quinzaine de l'entraide, du 25 novembre au 12 décembre, de vêtements, linge de maison, jeux, livres, jouets ...

Toutes les deux au profit d'associations œuvrant contre le mal logement.

### **2.5 Loto caritatif**

Organisé le 23 novembre 2019 dans le restaurant d'entreprise du siège du Groupe Onet à Marseille, le loto a permis de collecter des fonds qui financeront partiellement le projet de bagagerie Modulomobil aménagée dans des conteneurs décrit ci-dessus.

## **2.6. La communication**

Onet SA, a souhaité, cette année, donner sa visibilité sur la Course Marseille-Cassis à la Fondation Onet notamment par la présence du logo de cette dernière à la place du sien sur l'ensemble des supports de communication et sur les maillots des coureurs. Ainsi ils soutiendront cette année deux causes : le don d'organes (association Maryse Ipourlavie) et la lutte contre le mal logement (Fondation Onet).

## **3. Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement**

Afin d'aller au-delà de la mobilisation d'Onet et de ses collaborateurs pour des actions concrètes sur le terrain, l'entreprise a créé en 2014 le Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement afin de mobiliser des donateurs pour financer des dispositifs à destination de l'accueil et du mieux-être des plus démunis.

Le Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement est un fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008 et déclaré en Préfecture le 14 octobre 2014, géré par un conseil d'administration et une directrice déléguée, qui est également directrice déléguée de la fondation d'entreprise ONET. Le conseil d'administration comporte les mêmes membres que le conseil d'administration de cette dernière : 4 représentants des sociétés fondatrices et 3 experts externes.

## **4. Comptes de l'exercice 2019**

Il est rappelé que l'article 13 des statuts, dans sa rédaction dernièrement modifiée par décision du Conseil d'administration du 22 mars 2018 avec l'admission de la société Prodim comme nouveau membre fondateur, a fixé à 256.500 euros, le montant du programme d'actions pluriannuel sur cinq ans de la Fondation d'entreprise Onet.

Conformément à ces dispositions, les entreprises fondatrices, les sociétés Onet SA, Holding Reinier, Onet Services, Main Sécurité, Onet Technologies TI, Onet Technologies CN, Onet Technologies ND, Telem, Entreprise H.Reinier, Onet Logistique, Onepi, Onet Accueil, Onet Iberia Solutions, Onet (Suisse) SA, Onet Luxembourg, Onet Brasil Participacoes, Telem Maroc et Prodim, ont effectué en cours d'année 2019 leur versement global annuel tel que déterminé par les statuts de 51.600 euros (plus 600 euros complémentaires à verser en cours d'année 2020). Les ressources mises à disposition des actions de la Fondation d'entreprise se montaient à 105.751 euros, compte tenu du report de ressources non-affectées de l'exercice précédent.

Un nouveau programme d'actions pluriannuel, qui couvrira la période 2020-2025, devra être adopté par le Conseil d'administration en 2020.

La Fondation d'entreprise Onet a clôturé son neuvième exercice social le 31/12/2019. Celui-ci se solde par un total de bilan de 105.751 euros, et un résultat nul.

Les dépenses d'exploitation se montent à 14.081 euros et comprennent essentiellement, outre 1.595 euros d'honoraires de commissaires aux comptes et 214 euros de services bancaires, 12.272 euros d'achats divers et de frais directement liés aux actions de la Fondation d'entreprise.

La trésorerie, gérée par une banque du groupe Onet totalise 105.751 euros au 31.12.2019. A noter que la Fondation d'entreprise Onet a bénéficié d'une mise à disposition gratuite de compétences et de moyens par les entreprises fondatrices, le mécénat de compétence étant valorisé au prix de revient des salariés volontaires qui ont participé à la journée de solidarité, à hauteur du temps de travail offert par leur employeur.

#### **5. Modification dans la composition du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration réuni le 10 octobre 2019 a pris acte de la démission de Monsieur Fathi Bouaroua de son mandat de membre du conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Onet et a choisi de nommer en remplacement, au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'intervention de la Fondation, Monsieur Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Fathi Bouaroua, soit jusqu'au 21 novembre 2020.

Madame Elisabeth Coquet-Reinier  
Présidente